

LA MONTAGNE

Inauguration des nouveaux équipements à l'Étang-Neuf : un projet intercommunal ambitieux à Montel-de-Gelat

Par notre correspondant à : Montel-de-Gelat
Publié le 06 juillet 2026 à 05h35 •



La tradition a été respectée avec la coupure de ruban autour des personnalités qui ont confié la mission à un jeune garçon. © Droits réservés



3 juillet 2026. DONTREIX – INAUGURATION SNACK DE L'ÉTANG NEUF ET PASSERELLE

Quinze ans après sa création, le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) de l'Étang-Neuf a clos un chapitre d'investissements par une inauguration officielle des équipements réalisés sur le site éponyme.

Le président Marc Pouchol, entouré des deux maires Denis Richin et Robert Farejeaux, a rappelé l'historique de la structure depuis son achat en 2009 et sa gestion confiée au SIVU en 2011, dont Daniel Lagane fut le premier président. Depuis, l'étang est loué à un pisciculteur qui gère le site avec une activité pêche ouverte et 11 hectares de terrain ont été ajoutés au domaine. L'aménagement de passerelles autorisant les piétons à faire le tour de l'étang en toute tranquillité et quiétude en Creuse, et la réhabilitation du bâtiment d'accueil installé dans le Puy-de-Dôme, participent au développement du site.

Les personnalités présentes ont donné leur point de vue sur ces réalisations. « Une lumière au bout du tunnel d'un projet abouti par les investissements et l'abnégation des élus », selon Cédric Rougheol, président de Chavanon Combrailles et Volcans et conseiller départemental. « Une démonstration du travailler ensemble, d'efforts et de dynamisme, pour convaincre les régions à Lyon ou Bordeaux » pour Valérie Simonet, présidente du Conseil départemental de la Creuse. « Le résultat d'une coopération intercommunale à taille humaine », souligne Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse. « Un projet qui a mis à contribution les services de l'État, de façon technique et modeste, pour un projet structurant intégré dans un parcours touristique territorial lié aux étangs en Combrailles », insiste Pascale Rodrigo, sous préfète de Riom.

Il ressort que des projets à cheval sur deux communes, deux départements et deux régions demandent beaucoup d'énergie à convaincre les institutions. Après les discours, le ruban tricolore a été coupé par un jeune adolescent mis à contribution pour ce rôle assumé avec dextérité.

Les investissements : 97.964 € pour les passerelles avec 80 % de fonds Leader Nouvelle Aquitaine ; 349.042 € pour le bâtiment, avec 100.000 € de fonds Leader AURA, 55.000 € de la région et 55.484 € du département, 30.000 € de Chavanon Combrailles et Volcans, plus un emprunt de 100.000 € sur 20 ans.

LA MONTAGNE



À Dontreix, l'étang Neuf devient un pôle touristique grâce à des investissements interrégionaux

C'est l'aboutissement d'un long parcours du combattant qui a été fêté avec l'inauguration d'une nouvelle tranche de travaux sur le site de l'Etang Neuf.

Par notre correspondant à : Dontreix
Publié le 17 juillet 2026 à 06h41





L'achèvement des récents travaux a donné une nouvelle dimension au site de l'étang Neuf. © Droits réservés

Au départ, il y a ce plan d'eau de 22 hectares qui s'étend du côté Creuse au cœur d'un environnement préservé. La route qui le longe sur quelques centaines de mètres sert de frontière avec le Puy-deèDôme où certains terrains sont idéalement situés pour être aménagés.

Actuel président du Sivu, Marc Pouchol a retracé le chemin parcouru.

L'aventure a commencé en 2008 avec la volonté du maire de Dontreix, Denis Richin, et de son homologue du Puy-de-Dôme, Nicole Desmoulin, de s'unir pour acheter l'étang. Ce sera chose faite un an plus tard pour un montant de 125.726 €. Afin de rechercher des financements indispensables au projet, un Syndicat intercommunal à Vocation Unique (Sivu) est créé et Daniel Laganne en a assuré activement sa présidence.

Grâce au soutien des parlementaires des deux départements, Creuse et Puy-de-



Dôme, et aux subventions attribuées par les conseils départementaux, le Sivu dont le siège est en Creuse peut acquérir définitivement l'étang en 2011. L'étang voué à la pêche sportive est loué à un pisciculteur ce qui permet de couvrir l'emprunt de 46.000 € sur 15 ans. Au fil des ans, le Sivu a acquis 11 hectares de terrains autour de l'étang pour favoriser un aménagement foncier, la préservation des zones humides et la protection des écosystèmes. Pour assurer la continuité d'un sentier de randonnée accessible aux personnes à mobilité réduite autour de l'étang, deux structures de passerelles ont été plantées en queue d'étang (2021) financées à 80 % par la Région Nouvelle Aquitaine et par les fonds européens Leader pour un montant de 97.964 €.

Une passerelle entre deux grandes Régions

En 2024 et 2025, les investissements sont passés du côté Auvergne pour rénover un ancien bâtiment d'accueil afin de compléter l'offre touristique développée en Creuse avec la création d'un espace d'accueil bar-snack pouvant être assorti d'une surface locative à l'étage. Le coût de cette opération s'est élevée à 349.042 € (fonds Leader, CD 63, Région Auvergne Rhône Alpes, Com.Com Chavanon Combrailles et Volcans), le Sivu ayant souscrit un emprunt de 100.000 € sur 20 ans.

Valérie Simonet, président du Conseil départemental, a salué la forte identité de ce territoire des Combrailles qui a permis de trouver la volonté de travailler ensemble. Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse, s'est dit favorable à une extension du pouvoir de dérogation d'un préfet pour échapper à un certain nombre de normes et d'obstacles que doivent surmonter les élus locaux pour mener à bout de telles réalisations.

Pascale Rodrigo, sous-préfète de Riom, a déclaré : « Il n'y a pas de territoire abandonné, il n'y a que des territoires sans projet ». La cérémonie s'est achevée par la coupure du ruban tricolore. l

Etaient également présents : Cédric Rougeol, conseiller départemental 63 et président de la Com-Com Chavanon Combrailles et Volcans ; Denis Richin, maire de Dontreix ; Robert Farejeaux, maire du Monte-de-Gelat ; Marc Mourlon, représentant le maire de Charensat, Christian Vilatte, directeur du SMAD, et le commandant de la brigade de Gendarmerie d'Auzances, ainsi que les membres des conseils Municipaux des deux communes.